



Draguignan

magazine



Au service des écoles



Ville de Draguignan



PERSONNELS DES ÉCOLES

**Ils prennent soin
de vos petits**

4 à 9

FINANCES

La sécurité budgétaire

10

SOCIAL

Une place pour chacun

12

TRAVAUX

14

ACTUS

16

SPORT

18

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

**Quartier Sainte-Barbe,
à vous de jouer**

20

SÉCURITÉ

**Protégez-vous
sur Internet**

22

EXPRESSION POLITIQUE

24

PRATIQUE

26



Le printemps est de retour. C'est la belle saison des animations. Un souffle de convivialité qui nous rassemble dans le bonheur de vivre ensemble. En toute simplicité. Généreuse et populaire, la programmation initiée par la ville est celle d'une cité fière de son identité. La Fête votive de Saint-Hermentaire avec sa grande table du samedi et son traditionnel Corso fleuri du dimanche de Pentecôte est un rendez-vous qui traverse les âges, mais il y a aussi la fête de la musique, la Fête des voisins ou encore la Fête du Dragon avec ses trois jours d'animations musicales, provençales et festives qui sont adaptées au goût d'aujourd'hui.

Une ville vivante, c'est aussi soutenir la multiplication des propositions culturelles et sportives. C'est pourquoi le Conseil municipal a voté une motion en appui à la proposition de l'Armée de créer un musée **“ Le bonheur de vivre ensemble ”** de l'Infanterie dans l'ancien mess Chabran.

Autre exemple pour soutenir la pratique sportive avec l'aménagement programmé au budget d'un terrain de foot à 8 dans la continuité du stade Raoul Brulat.

Une ville attractive pour tous, c'est aussi tenir bon dans la défense de notre patrimoine architectural comme en témoignent les rénovations de la Tour de l'Horloge, de l'ancien palais d'été de Monseigneur du Bellay, des rues piétonnes ou l'opération programmée à la chapelle Notre-Dame du Peuple.

Mais au-delà du centre-ville, la commune agit aussi dans les quartiers résidentiels et les secteurs périurbains en menant des travaux de voirie, de réseau ou d'aménagement. Enraciné dans le réel, je mets un point d'honneur à être attentif à l'instauration d'un dialogue de bonne foi dans la conduite des projets. La consultation en cours pour l'aménagement de la zone Sainte-Barbe en est la démonstration. L'abandon du PTE aussi.

La commune a finalement voté en avril son budget primitif 2025 après l'adoption tardive de la loi de finances par le Parlement. En ces temps où le monde vacille sous le poids de ses propres excès, c'est un budget de responsabilité qui permet à la commune de remplir ses missions en faisant un effort maîtrisé sur les sécurités. Performance, l'investissement est maintenu à un bon niveau tandis que l'endettement est au plus bas depuis au moins deux décennies. Un équilibre obtenu sans augmenter les taux d'imposition fonciers depuis 2014 quand bien même la taxe d'habitation sur les résidences principales a été totalement supprimée en 2023. J'ai voulu que ce Budget primitif 2025 soit établi sous le double signe de la Volonté et de la Prudence pour ne pas compromettre l'avenir. Et c'est d'autant plus important dans un moment où les incertitudes géopolitiques s'accumulent dans un climat économique instable.

Pour résister à ces jours sévères, la cohésion est notre bien le plus précieux. C'est aussi pour cela que notre ville doit être aussi vivante que conviviale.

Vive les beaux jours.

Richard Strambio

Maire de Draguignan

Président de Dracénie Provence Verdon agglomération

Conseiller régional Provence-Alpes-Côte d'Azur



Ils prennent soin de vos petits

Les , les Agents territoriaux des écoles élémentaires ainsi que les animateurs périscolaires et sportifs veillent sur vos enfants au quotidien. Lumière sur ces agents de la ville.

Un vrai rôle éducatif

Les Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) jouent un rôle clé dans le développement et l'épanouissement des jeunes enfants en maternelle. Leur rôle a considérablement évolué avec le temps, pour devenir aujourd'hui des partenaires éducatifs essentiels à la vie scolaire des enfants.

En binôme avec les enseignants, les ATSEM participent activement au développement éducatif des jeunes enfants. En tant que partenaires pédagogiques, elles accompagnent l'enfant dans ses apprentissages précoces en répondant aux objectifs déterminés par l'enseignant. Ensemble, ils collaborent à l'élaboration et à la mise en œuvre des ateliers. Les ATSEM peuvent également être amenées à jouer un rôle auprès des enfants à besoins éducatifs particuliers et se forment pour les accueillir dans des conditions optimales.

Elles font partie intégrante de la communauté éducative et, à ce titre, assistent à chaque conseil d'école. Leur participation active au sein de cette instance réglementaire et leur expertise sont aujourd'hui reconnues sur toutes les thématiques liées à l'accueil de l'enfant.

Les ATSEM favorisent l'autonomie et l'apprentissage des gestes du quotidien. En dehors de la classe, le lavage des mains, l'éducation au goût ou encore l'accompagnement à l'habillage sont des illustrations de l'aide qu'elles peuvent apporter aux enfants. Elles veillent également à l'entretien de la salle de classe afin de garantir un espace de vie propre, propice à l'apprentissage. Les ATSEM sont donc aux côtés des enfants tout au long de la journée, que ce soit en classe, lors des temps ludiques, à l'heure de la sieste, etc.

Le mot de Brigitte Dubouis

adjointe déléguée à l'Éducation



"Les agents communaux œuvrant dans les établissements scolaires travaillent de concert avec les personnels de l'Éducation nationale. Ensemble, ils veillent à ce que vos enfants grandissent dans un environnement éducatif sain et serein. Chacun à leur poste, ils remplissent des missions essentielles au bon fonctionnement des écoles et au bien-être des enfants."

Je tiens à les remercier chaleureusement pour leur implication et leur professionnalisme, qui font de l'école un lieu d'éducation et d'épanouissement, empreint de bienveillance."



LES ÉCOLES : LE PREMIER BUDGET DE LA VILLE

7,6 M € ont été consacrés aux écoles en 2024, toutes dépenses confondues.

La ville compte 6 éducateurs sportifs, une animatrice culturelle, un coordonnateur et 85 animateurs périscolaires.

97 % des ATSEM et des ATEE sont des femmes, soit 114 agents.

Le métier de l'accompagnement éducatif reste très féminisé, mais s'ouvre de plus en plus aux hommes. Cette présence apporte un autre regard sur l'encadrement des enfants.



PERSONNEL DES ÉCOLES

Ils font tourner l'école

La ville emploie des Agents territoriaux des écoles élémentaires (ATEE), dont le rôle va au-delà de l'entretien et du bon fonctionnement des écoles. Ils font partie intégrante de la communauté éducative auprès des enfants.

Les ATEE ont pour mission principale la sécurité sanitaire des élèves et de l'ensemble des usagers dans le cadre de l'entretien et de l'hygiène des locaux ainsi que de la restauration collective. Pour cela, ils mènent des actions de prévention essentielles afin de garantir une qualité d'accueil optimale. Afin d'assurer leurs missions d'entretien des bâtiments scolaires, les ATEE jouent un rôle indispensable avec une attention accrue portée sur des pratiques écoresponsables. Cela inclut l'utilisation de produits écologiques et des pratiques de gestion durable des ressources en eau et en électricité. Cette implication se retrouve également dans la préparation et le service des repas scolaires, en respectant l'application rigoureuse d'un protocole sanitaire strict. L'accueil et l'attention apportés aux enfants dans l'encadrement des temps méridiens favorisent le développement de leur autonomie, et ce, en participant à leur éducation au goût. Les ATEE font vivre le temps méridien pour que chaque convive se sente bien dans son restaurant scolaire. Ils participent à l'éducation des enfants au tri des déchets ainsi qu'à la lutte contre le gaspillage alimentaire. Bien que ce métier soit méconnu et souvent mal résumé à "agents de ménage", leur engagement est crucial pour garantir des conditions optimales de travail pour l'ensemble des acteurs de l'école et d'accueil pour tous les enfants. Les ATEE sont régulièrement associés au projet de l'école en tant que partenaires à part entière.



Des personnels essentiels

Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) et Agents territoriaux des écoles élémentaires (ATEE) partagent des temps privilégiés avec les enfants de chaque école. Ensemble, ils tissent des liens de confiance dans un cadre bienveillant.

Les enfants passent une grande partie de la journée avec les ATSEM et les ATEE et les identifient comme des personnes de confiance. Chacun sur son temps défini, lors de la restauration scolaire, mais également pendant la récréation ou encore les sorties scolaires, les enfants partagent leurs joies et leurs peines avec eux. Les agents sont des éléments essentiels de la vie des enfants. Les ATSEM et les ATEE sont de véritables professionnels constitutifs du cadre d'épanouissement des écoliers. Ils voient les enfants grandir, s'occupent des fratries, sont connus des parents, et aménagent volontiers leurs missions pour s'intégrer pleinement à la vie de l'école.



L'Éducation nationale en parle

Une directrice d'école

"Les ATSEM et les ATEE font partie intégrante de l'école et je ne l'imagine pas fonctionner sans leur présence. Les enfants sont très attachés à elles et l'attention qu'elles leur portent est primordiale. Il y a beaucoup de bienveillance et de communication, ce qui fait que nous travaillons toutes très bien ensemble. Elles sont l'âme de cette école, toujours investies, toujours volontaires. Cela se voit qu'elles sont heureuses de venir travailler et cela fait plaisir".

Une professeure des écoles

"La relation de confiance entretenue dans notre binôme enseignante-ATSEM est très bénéfique pour notre classe. Son engagement, son efficacité et sa capacité à travailler en équipe contribuent grandement à la réussite de notre projet éducatif. Je suis reconnaissante de pouvoir travailler à ses côtés et je suis convaincue que son rôle est déterminant dans l'épanouissement de nos élèves".



Zoom sur l'école des Marronniers

Fabienne, ATEE, 23 ans de carrière

"Les enfants nous apportent beaucoup. On les voit de la maternelle jusqu'au CM2, ils nous reconnaissent dans la rue, c'est très gratifiant. Lorsqu'un enfant est contrarié, il me saute dans les bras, se confie à moi, me fait confiance et a besoin de mon écoute".



Patricia, ATEE, 42 ans de carrière

"Cela fait plus de 30 ans que je travaille au sein de l'école des Marronniers et j'y suis très heureuse. On voit les enfants grandir, puis leurs frères et sœurs, et les parents nous connaissent. Enfin, quand les enfants quittent l'école, on pleure, mais souvent, on les retrouve quelques années plus tard avec leurs propres enfants. C'est émouvant".



Cécile, ATSEM, 28 ans de carrière

"Être ATSEM c'est savoir accompagner une classe, tout en sachant tenir sa place. J'ai une relation avec mon enseignante qui me permet de donner du sens à mon métier. Un binôme qui fonctionne c'est tout simplement fabuleux".



Ça bouge à l'école

La ville met à disposition des animateurs qui viennent en appui des enseignants sur le temps scolaire. Une collaboration en faveur de l'activité physique et culturelle.

Les animateurs sportifs de la ville sont de véritables professionnels du sport, diplômés, élaborant des programmes d'activités physiques destinés aux enfants du CP au CM2. Grâce aux animateurs, les enfants découvrent des activités spécifiques sur le temps scolaire, telles que l'escrime, la course d'orientation ou l'obtention du diplôme national du Savoir rouler à vélo. Cet engagement communal, non obligatoire, est l'illustration d'une volonté de faire naître des appétences chez les enfants qu'ils peuvent ensuite approfondir en club.

Une animatrice disposant de compétences artistiques et d'une expérience conséquente dans le domaine de l'animation intervient également lors de la classe artistique qui se déroule une semaine par an. Chaque année, ce projet réunit des artistes locaux qui initient les écoliers à la peinture, à la sculpture et à la photographie. Elle intervient également auprès d'enfants rencontrant des difficultés scolaires inscrits au Programme de réussite éducatif de la ville.

Les activités des animateurs sont donc multiples, allant de l'encadrement direct des enfants, à l'organisation de projets visant à développer un esprit créatif et une culture sportive inclusive, accessible à tous, sans oublier les actions de promotion de la santé à travers le sport. En lien avec les enseignants, les animateurs organisent des temps de rencontres inter-écoles, comme le cross des CM2 ou encore les Olympiades. Ce sont des acteurs essentiels dans la dynamisation des activités physiques et culturelles et dans l'accompagnement des jeunes dans leur parcours éducatif et sportif.

Paroles d'animateurs

Chouki, animateur sportif depuis 30 ans

"C'est un métier agréable et gratifiant. Nous voyons les enfants grandir, nous sentons que nous leur apportons des choses et que nous sommes utiles. Parfois nous leur venons en aide en comblant certaines lacunes. Quand un enfant qui ne savait pas faire de vélo arrive à rouler tout seul et correctement à la fin du cycle, c'est que du bonheur".



Nathalie, animatrice depuis 19 ans

"Les ateliers créatifs permettent de redécouvrir les enfants. Parfois ce sont les talents qui se révèlent, parfois ce sont les personnalités. L'Art est une forme de thérapie et je vois s'épanouir des enfants qui sont d'ordinaire renfermés. Dans ces moments-là, je sens vraiment que je suis utile et je suis toujours émerveillée par ce dont les enfants sont capables de produire".



PERSONNEL DES ÉCOLES

Zoom sur l'école Marcel Pagnol

Hayet, ATEE, 11 ans de carrière

“La restauration scolaire est un temps privilégié avec les enfants. Nous veillons à ce qu’ils mangent à leur faim, à ce qu’ils s’hydratent bien et nous les incitons à goûter de nouveaux aliments. Nous ne les forçons jamais, mais nous essayons de leur faire découvrir des saveurs”.

Sylvie, ATEE, 24 ans de carrière

“Nous avons tout un protocole à suivre pour éviter les risques de toxi-infection alimentaire collective. Nous prenons la température et les références des aliments, nous conservons des échantillons pendant une semaine au cas où des analyses devraient être réalisées. Nous faisons tout pour garantir aux enfants une alimentation saine”.



Arlette, ATEE, 7 ans de carrière

“Les enfants nous connaissent, les parents aussi. Ils viennent nous voir à la récréation, ils nous font des câlins, ont des attentions avant les vacances ou pendant les fêtes de fin d’année. C’est formidable d’être avec eux tous les jours”.



Dalila, ATEE, 1 an de carrière

“J’ai toujours eu cette volonté de travailler avec les enfants, mais lorsque j’ai pris mon poste, j’étais loin de me douter de toutes les missions qui incombent aux ATEE. Nous sommes vraiment là pour le bien-être des enfants et c’est ce qui nous tient le plus à cœur”.



Zoom sur la maternelle Paul Arène

Jessica, ATSEM, 8 ans de carrière

“Les enfants tiennent à nous et c’est touchant. Une fois, je me suis absentée juste une heure, et lorsque je suis revenue ils se sont tous précipités vers moi pour savoir si je n’étais pas malade. On se rend compte qu’on leur manque, qu’on est important à leurs yeux et ça n’a pas de prix”.

Laura, ATSEM, 9 mois de carrière

“Auparavant je travaillais en crèche et je retrouve maintenant certains enfants ici en maternelle. Je les vois grandir, évoluer et c’est une fierté de les accompagner, de les voir apprendre et réussir. Cela rassure également les parents de savoir que leur enfant est confié à une personne qu’ils connaissent, et ils peuvent rassurer à leur tour les autres parents”.

Stéphanie, ATSEM, 11 ans de carrière

“Les enfants nous reconnaissent en dehors de l’école, et parfois même de loin ! Une fois un enfant m’a reconnue dans un magasin et m’a couru dans les bras. Il m’a demandé pourquoi je n’étais pas à l’école, la plupart pensent que nous y vivons. C’est drôle et touchant à la fois”.



Audrey, ATSEM, 7 ans de carrière

“Il faut savoir trouver les bons mots et connaître sa place. Parfois les enfants nous posent des questions auxquelles ce n’est pas à nous de répondre, par exemple “Est-ce que le Père Noël existe ?” et là, il faut rester neutre tout en répondant du tac au tac. Cela demande d’être inventif”.



Julie, ATSEM, 9 mois de carrière

“Nous essayons de les responsabiliser, en leur apprenant à débarrasser leurs assiettes à midi ou en nous aidant à ranger après un atelier. Tant que nous pouvons leur donner des responsabilités, nous le faisons. D’ailleurs, c’est eux qui le réclament, cela les met en valeur et ils aiment bien ça”.



Sana, ATEE, 2 ans de carrière

“Les enfants nous apportent de l’attention comme nous leur en apportons. Ils passent beaucoup de temps avec nous tout au long de la journée. Cela crée une relation de proximité”.



Paroles d’animateurs

Murielle, animatrice depuis 4 ans

“Notre rythme de travail n’est pas évident, mais je n’échangerais ma place pour rien au monde. Je prends plaisir à travailler avec les enfants, je me renouvelle en permanence et je suis toujours en train de créer quelque chose de nouveau. Je me sens portée par les activités que je mène, et donc, j’emmène les enfants avec moi pour leur transmettre cette passion”.

Rémi, animateur depuis 3 ans

“Être animateur, c’est un métier passion. J’ai toujours voulu travailler avec des enfants, faire du sport avec eux et leur transmettre des valeurs telles que le respect ou l’esprit d’équipe. Il faut également toujours avoir des yeux derrière la tête. Les parents nous confient leur trésor le plus précieux et nous devons donc redoubler de vigilance. Leur sécurité passe avant tout”.



À l’école, mais pas que...

Si les animateurs interviennent sur la journée d’école, ils sont également présents les mercredis et durant les vacances. Ils animent les ateliers loisirs, sport-santé, les sorties à la journée, organisent des séjours courts et longs, des chantiers jeunes et les animations sportives de proximité. L’activité d’animateur est riche et variée, retrouvez l’ensemble des animations proposées sur : ville-draguignan.fr/mes-demarches/activites-jeunesse/inscription-aux-activites/

Matin et soir, ils veillent sur vos enfants

Les animateurs périscolaires prennent en charge vos enfants avant et après l’école, voire également sur le temps méridien. Loin d’être un service de garderie, ces temps offrent des activités éducatives et ludiques dans un cadre sécurisant et épanouissant.

Dans le cadre de son Projet éducatif territorial, outil de collaboration fédérant l’ensemble de la communauté éducative, la commune propose à chaque enfant un parcours éducatif cohérent avant, pendant et après l’école. Toutes les activités mises en œuvre par les animateurs périscolaires ont pour objectif de développer les compétences et les connaissances des enfants. Leur ambition est de créer un environnement éducatif épanouissant, tout en accompagnant les enfants et les jeunes dans la construction de leur parcours.

Pour mener à bien ces activités, le métier d’animateur exige un investissement important et du cœur à l’ouvrage. Le succès d’un atelier réside dans la capacité de l’animateur à transmettre des compétences à l’enfant, tout en s’assurant qu’il s’épanouisse et passe un moment agréable. En ce sens, l’animateur doit s’adapter et se renouveler en permanence pour ajuster sa posture à tous les publics.

En outre, être animateur demande une flexibilité horaire atypique. Les agents arrivent le matin, partent ensuite pour revenir le midi, puis quittent de nouveau l’école et y retournent à l’heure du périscolaire du soir. En dehors de leur temps de présence avec les enfants, les agents préparent l’ensemble des activités, seuls ou en équipe, en totale autonomie. Cela implique des recherches sur le contenu, sur la méthodologie de mise en œuvre et un partage collaboratif des outils créés pour assurer une transmission entre les animateurs.

La sécurité budgétaire

Élaboré dans un contexte incertain, marqué par l’adoption tardive du Projet de loi de finances, le budget primitif 2025 de la ville a été adopté par le Conseil municipal du 2 avril dernier.

Il s’équilibre en dépenses et en recettes à 67 091 521 €, et ce, sans augmenter les taux d’imposition fonciers, comme c’est le cas depuis 2014, alors même que la taxe d’habitation sur les résidences principales a été totalement supprimée en 2023 et que la dette est la plus faible depuis au moins deux décennies.

Maintenir le cap des investissements en maîtrisant la dette

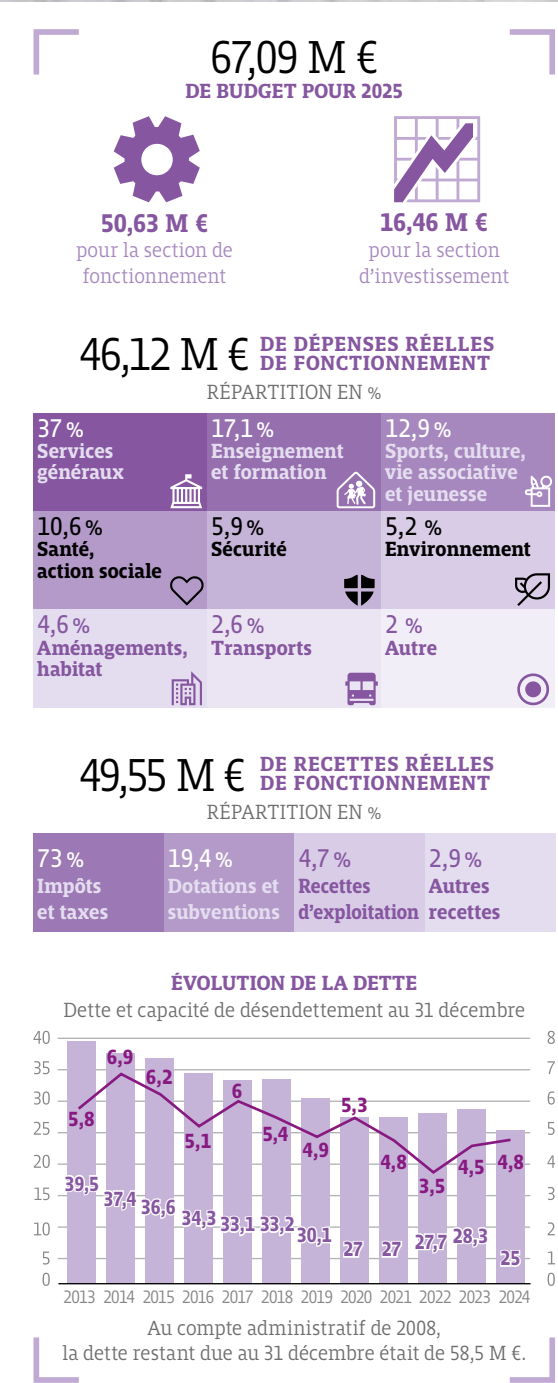
Avec un vote décalé en avril, conséquence du vote tardif du Projet de loi de finances en février dernier, la préparation de ce budget s’est réalisée dans une démarche de prudence et de vigilance avec une recherche approfondie d’économies.

Les élus et les services de la ville poursuivent donc cette stratégie dans la construction du budget. Adaptation et optimisation restent aussi des maîtres-mots pour continuer à développer la ville, tout en maintenant un service public de qualité. Au regard d’une situation conjoncturelle génératrice d’augmentation de dépenses, le budget a été, cependant, construit de façon à préserver la bonne situation financière de la ville.

Pour ce faire, notre ingénierie financière et budgétaire mobilise tous les leviers d’économie disponibles et traduit la volonté :

- de ne pas augmenter les taux d’imposition, comme cela est fait depuis 2014, pour ne pas alourdir la pression fiscale sur les Dracénois ;
- de conforter le soutien aux associations dans un cadre maîtrisé ;
- de maintenir les animations permettant le soutien aux acteurs locaux et à l’économie locale ;
- de poursuivre les économies déjà engagées sur les charges de fonctionnement et notamment les dépenses de gestion courante afin d’affecter les économies réalisées prioritairement à l’investissement ;
- de poursuivre le désendettement de la ville.

Concernant plus particulièrement la dette, elle est en baisse depuis 2014, et atteint son seuil le plus bas cette année à hauteur de 25 M € avec une excellente capacité à la rembourser permettant de générer des marges de manœuvres financières. L’objectif de maintenir le cap des économies et des investissements, tout en maîtrisant la dette, est donc une nouvelle fois atteint. Par ailleurs, la gestion permanente de nos emprunts depuis des années permet de constater, au 1^{er} janvier 2025, le plus faible niveau de dette depuis au moins deux décennies diminuant ainsi drastiquement le coût de nos investissements.



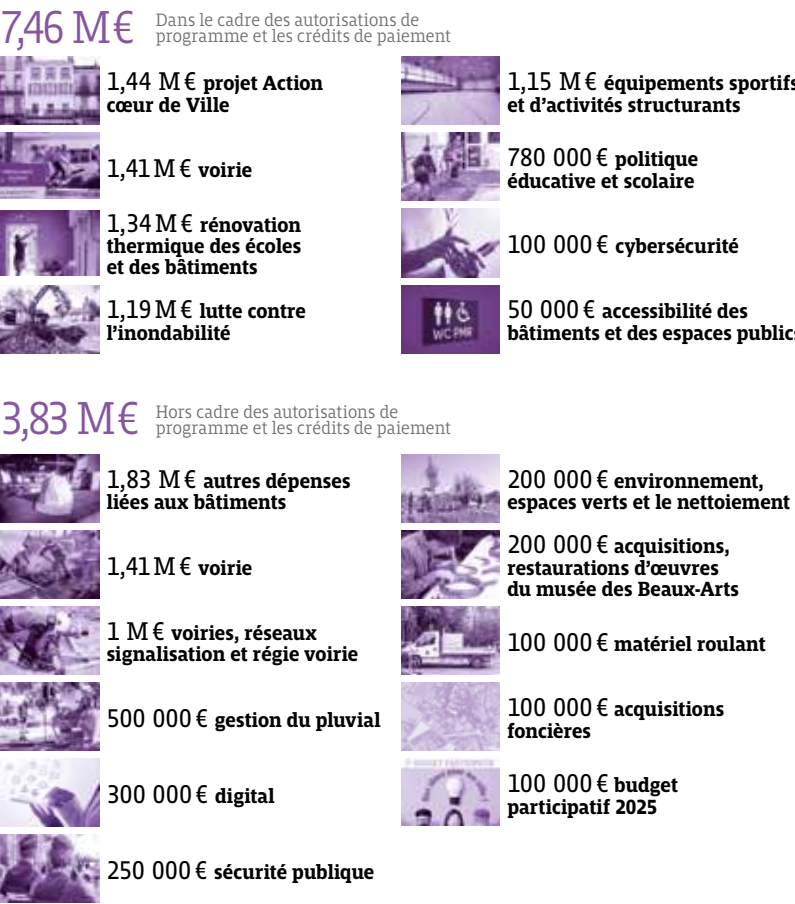
Financer les grands projets d’investissement

Avec un objectif de poursuite du programme d’investissement, les dépenses d’équipement sont prévues à hauteur de 11,29 M €.

Ces dépenses traduisent la priorité accordée aux investissements directs qui contribuent au développement de la ville. Elles comprennent les autorisations de programme et les crédits de paiement (AP/CP) pour un total de 7,46 M €.

Hors programmes AP/CP, la ville poursuit également les investissements pour 3,83 M € : l’autofinancement est une nouvelle fois renforcé pour atteindre 4,5 M €, soit 5 % de plus qu’en 2024. Cela permet de baisser de 30 % l’emprunt d’équilibre théorique par rapport au précédent budget, pour le cantonner à 3,5 M €.

LA RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS



ÉVOLUTION DES IMPÔTS LOCAUX

Les bases nettes de foncier bâti de Draguignan sont très inférieures à celles des communes du Département. Avec un taux qui reste également inférieur à la moyenne départementale, le produit par habitant est faible. Établi à 564 € par habitant, il est inférieur de 73 € à celui de la moyenne des villes de même strate et plus faible de 260 € par rapport aux villes du Var.

Bases nettes par habitant à Draguignan	1 492 €
Bases nettes par habitant dans le Var	2 105 €
Taux voté à Draguignan	37,79 %
Produit par habitant à Draguignan	564 €
Moyenne de la strate nationale	637 €
Moyenne de la strate départementale	824 €

Concernant la taxe d’habitation sur les résidences principales, elle a été complètement supprimée en 2023.

AP/CP...DÉFINITION

Les autorisations de programme et les crédits de paiement (AP/CP) sont une technique permettant la mise en œuvre de projets d’investissement pluriannuels menés par la collectivité.

Ils permettent notamment de piloter des grands projets d’investissement, nécessitant la mise en place d’une gestion sur plusieurs années.



Une place pour chacun

Tir à l'arc au Domaine du Dragon dans lors des vacances de printemps des enfants Pôle d'activités adaptées.

La ville et le Centre communal d'action sociale œuvrent avec les acteurs du territoire pour faciliter l'inclusion des personnes en situation de handicap tout au long de leur vie, et ce, dès leur plus jeune âge.

Votre interlocuteur privilégié

Afin de faciliter les démarches pour les enfants et les adultes en situation de handicap et de leurs proches, le Centre communal d'action sociale a constitué un guichet unique social handicap.

Destiné aux personnes de tout âge, domiciliées à Draguignan, ce guichet a pour mission :

- d'informer et orienter les personnes ;
- d'accompagner à l'ouverture des droits ;
- de proposer des plans d'aide personnalisés en articulant son intervention avec les dispositifs existants ;
- de faciliter la mise en lien avec différents intervenants potentiels présents sur le territoire, ou adaptés.

Le guichet unique social handicap accompagne les personnes du dépôt de dossier auprès de la Maison départementale des personnes handicapées en passant par les demandes d'aides et de prestations sociales pour compenser le handicap et le quotidien. Le personnel est formé pour répondre aux questions liées à la scolarisation, aux mesures de compensation, aux aides disponibles et aux démarches à effectuer ainsi que pour accompagner les aidants.

Les personnes en situation de handicap peuvent également s'adresser à ce guichet pour trouver leur voie, que ce soit en matière d'emploi, d'activités sportives, de loisirs ou culturelles adaptées, en lien avec les associations et les partenaires du territoire.



Des loisirs pour tous

Travaillant en complémentarité avec le guichet unique social handicap, le Pôle d'activités adaptées a vocation à favoriser l'accès aux loisirs des enfants et des jeunes adultes, de 3 à 25 ans.

Le Pôle d'activités adaptées (PAA) est un service spécifique de la ville qui reçoit les familles afin d'élaborer avec elles un projet d'accueil personnalisé de leur enfant au sein des structures collectives de loisirs municipales, ordinaires ou adaptées. Par ce biais, les enfants peuvent intégrer les activités animées par le service jeunesse et sport :

- en semaine scolaire : les ateliers sport loisirs santé ;
- en semaine de vacances scolaires : les sorties à la journée, les chantiers jeunes et les séjours.

En lien avec des associations sportives locales, le PAA propose également aux enfants en situation de handicap des découvertes sportives le samedi.

Plus d'infos sur ville-draguignan.fr/vivre-a-draguignan/social-handicap/handicap

Inclure dès le plus jeune âge

Depuis 2015, afin d'améliorer l'offre d'accueil des enfants en situation de handicap, le service Petite enfance de la ville propose un accompagnement individualisé au sein de ses établissements.

Le service Petite enfance accueille sur l'ensemble de ses établissements, des enfants en situation de handicap ou à besoins spécifiques. Il a pour mission de concourir à l'intégration sociale des enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique.

Pour faciliter leur intégration en milieu ordinaire, les jeunes enfants à besoins spécifiques sont accompagnés au quotidien par une coordinatrice dédiée qui travaille en partenariat avec le Centre d'action médico-sociale précoce et le Pôle d'activités adaptées. Elle a pour mission d'accompagner :

- les enfants sur les temps d'accueil au sein des crèches en fonction de leurs besoins ;
- les familles de l'inscription jusqu'à leur entrée à l'école, en passant, bien sûr, par l'accueil au sein d'un établissement.

De concert avec la Référente santé et accueil inclusif, la coordinatrice a pour objectif de connaître les besoins d'accueil des familles ainsi que les besoins particuliers de leur enfant. Elle propose alors un accueil au sein d'un des établissements au plus près des besoins (âge de l'enfant, jours, horaires...).

La coordinatrice travaille avec les équipes pluridisciplinaires et les familles sur les six établissements d'accueil du jeune enfant de la ville.



Le handicap à l'école

Dans le cadre scolaire, l'accompagnement des enfants est une priorité, dans l'objectif de bâtir un socle de prise en charge des enfants porteurs de handicap avec des actions durables ancrées sur le territoire.

Certaines écoles de la ville disposent de classes dédiées à l'inclusion en milieu ordinaire. C'est le cas des écoles élémentaires Jules Ferry 1, Marcel Pagnol et Frédéric Mistral avec chacune une Unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS), ouvertes par l'Éducation nationale, ainsi que la maternelle Paul Arène avec une Unité d'enseignement maternelle pour enfants avec troubles du spectre autistique, gérée par l'Association pour adultes et jeunes handicapés (AAJH). Ces unités offrent une organisation pédagogique adaptée et favorisant l'inclusion sociale et scolaire.

La ville a créé un lieu dédié aux enfants à besoin particulier à l'école primaire Frédéric Mistral. Pour ces enfants, la salle de remise au calme est un espace accessible pendant les temps scolaire et périscolaire. Elle vise à favoriser la relaxation, l'apaisement, la gestion des émotions et l'amélioration du bien-être. Elle est utilisée en :

- situation de crise, de mal-être pour favoriser les retours au calme, l'autorégulation ;
- réponse à une surcharge sensorielle ou d'hypostimulation sensorielle et/ou émotionnelle ;
- prévention des troubles du comportement.

Un espace similaire est en cours de création à l'école primaire Les Marronniers.

En outre, le Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) intervient dans les écoles de la ville. Il est composé de professionnels, notamment des psychologues scolaires et des enseignants spécialisés. Les psychologues scolaires participent aux équipes éducatives, collaborant avec les enseignants et les parents pour définir les aides appropriées et suivre les projets personnalisés de scolarisation. Ils mettent en place des actions visant à aider les élèves concernés ou à prévenir les problèmes potentiels, en étroite collaboration avec les familles et les autres intervenants.

TRAVAUX

Optimiser la gestion des déchets

En concertation avec les Conseils de quartier, un point d'apport volontaire est en cours d'installation sur l'ancien parking du Service départemental d'incendie et de secours, à l'angle du Clos des Acacias, depuis le mois d'avril.

Ce point d'apport volontaire permettra de desservir près de 800 foyers et d'accueillir 600 tonnes de déchets ménagers annuels. Cela correspond à une augmentation de la valorisation du tri de 10 % minimum, associée à la réduction des ordures ménagères résiduelles.

Ces travaux d'aménagement s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du schéma de collecte des déchets de Dracénie Provence Verdon agglomération, visant à augmenter le tri sélectif et à réduire les coûts de collecte. À savoir, ce mode de collecte permet de réaliser une économie de 30 000 € par an, ce qui limite les coûts de gestion des déchets et freine l'augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Durée prévisionnelle : 3 mois.

Coût de l'opération : 180 000 € TTC, portés par la ville de Draguignan avec une participation financière de Dracénie Provence Verdon agglomération à hauteur de 75 000 €.

Clap de fin pour les rues piétonnes

Les derniers pavés ont été posés dans les rues piétonnes, notamment rue Cisson dans sa partie comprise entre la rue du Combat et la place du Marché, en avril dernier. Place aux finitions.

Engagée depuis janvier 2023, la rénovation des rues piétonnes a touché à sa fin. Ce réaménagement de grande ampleur a permis de rénover les canalisations d'eau potable, d'eau pluviale et d'eaux usées datant de 1972. L'occasion également d'embellir le cœur de ville et d'assurer une cohérence entre les différents aménagements périphériques, entre le boulevard Clemenceau et la place du Marché.

À présent, il ne reste plus qu'à agrémenter la rue Cisson de bancs-jardinières, d'arceaux vélos, de corbeilles et d'autres mobiliers urbains visant à améliorer le cadre de vie des citoyens.

Le coût de cette deuxième tranche s'élève à 1,53 M € TTC, subventionné à hauteur de 500 000 € par le Département. En outre, un local de 25 m² composé de sept bacs roulants est en libre accès à tous les usagers dans la rue du Combat, depuis le mois d'avril. L'objectif est d'éliminer la présence des sacs poubelle au sol dans les rues du centre-ville qui viennent d'être rénovées. Ce local représente un investissement de 36 000 € TTC.



Réfection de chemins

Dans le cadre du programme d'entretien de la voirie communale, les chemins du Dandarelet, de Saint-Espirit, des Garennes et de Saint-Joseph ont fait l'objet de réfections d'enrobé en avril et mai derniers.

Le programme d'entretien de la voirie communale se construit au regard de plusieurs critères :

- la demande des riverains ;
- l'état de vétusté de la voirie et sa fréquentation d'usage ;
- les contraintes réglementaires et techniques ;
- la nécessité ou non de reprendre les réseaux.

L'ensemble de ces critères permet de prioriser objectivement les besoins en matière de réfection de voirie. Cela a notamment permis d'intervenir sur le quartier Ouest avec les chemins :

- du Dandarelet, sur 170 m linéaires ;
- de Saint-Espirit, sur 150 m linéaires ;
- des Garennes, sur 50 m linéaires ;
- de Saint-Joseph, sur 170 m linéaires.

Le coût global de ces reprises s'élève à 87 134 € TTC, avec une demande de subventions déposée auprès du Département pour chaque chemin.

Nouvelle vie pour l'orgue de Saint-Michel

L'opération de restauration de l'orgue de l'Église Saint-Michel, en cours depuis 2 ans, s'est achevée en avril dernier. Un second souffle pour cet instrument installé depuis plus de 40 ans.

L'orgue a fait peau neuve avec : une restauration des claviers ; une reconstruction partielle de la mécanique des jeux et des notes ; une rénovation des sommiers, qui sont les interfaces de distributions du vent dans les tuyaux ; un aménagement de la soufflerie ; un renforcement de la façade.

Les 1224 tuyaux de l'instrument ont également été nettoyés, réharmonisés et accordés, ce qui représente 1/7^e de l'orgue de Notre-Dame de Paris.

Cet orgue a été inauguré en mai dernier à l'occasion d'un récital donné par Thomas Ospital. Organiste titulaire du grand-orgue de l'église Saint-Eustache à Paris et professeur d'orgue au Conservatoire national supérieur de musique et de danse, Thomas Ospital est un concertiste de renommée internationale passionné par la transmission. Coût de l'opération : 92 000 € TTC.

Boulevard Marcel Pagnol

Un bassin de rétention et d'infiltration à ciel ouvert de 3 800 m³ est en cours de création au droit du boulevard Marcel Pagnol.

Similaire à celui proche du Centre hospitalier de la Dracénie, ce bassin de rétention est conçu pour stocker temporairement l'eau de pluie afin de soulager le réseau pluvial. Une partie de ces eaux stockées va directement s'infiltrer dans les nappes phréatiques, et le reste rejoindra le réseau pluvial.

Le fonctionnement de ce bassin permet de réduire les risques liés au ruissellement et de diminuer la hauteur des eaux à l'aval et en sortie d'ouvrage.

En complément, dix points de gestion des ordures ménagères seront installés au droit du chemin Sainte-Barbe, avec quatre places de stationnement mobilisées pour faciliter le dépôt des déchets.

Coût total : 225 891 € TTC, subventionnés à hauteur de 141 000 € par le Département.

URBANISME >

La fresque de la ville

Dans le cadre de la révision du Plan local d'urbanisme, une fresque de la ville a été organisée à l'attention des membres du Conseil municipal des jeunes dracénois en mars dernier à l'Hôtel de Ville. L'an passé, les jeunes avaient répondu à un questionnaire afin de recueillir leurs perceptions et leurs aspirations en matière de développement de la ville. Lors de cette fresque de la ville, ils ont pu définir les enjeux prioritaires concernant l'aménagement de la commune. Cet engagement du Conseil municipal des jeunes dracénois témoigne de leur implication active dans la vie locale et de leur volonté d'être force de propositions sur des sujets structurants pour l'avenir de la ville.



Le 28 mars, le Conseil municipal des jeunes dracénois en pleine réflexion sur la fresque de la ville.

SALON >

Salon de la bière artisanale

Le Lions club Doyen vous convie à son salon de la bière artisanale le 17 mai au jardin Anglès, de 10h à 23h, organisé en partenariat avec la ville. Venez découvrir dix stands de bières artisanales locales et profitez de dégustations toute la journée. Des food-trucks seront également présents tout au long de l'évènement. En soirée, un DJ set prendra place pour vous faire danser sur des rythmes endiablés. Les recettes de la soirée iront au profit de l'association Vacances Plein Air permettant d'envoyer en vacances des enfants issus de familles défavorisées des villes de la Dracénie. Entrée libre.

CONVIVIALITÉ >

Fête des voisins

Pour son 25^e anniversaire, la Fête des voisins se déroule le 23 mai prochain. Vous souhaitez organiser un moment de convivialité dans votre quartier ? Obtenez votre kit de communication composé d'afiches, de flyers, ou encore de ballons en vous inscrivant en ligne avant le 20 mai sur <https://tinyurl.com/bdz9ajf5>

Plus d'infos auprès du service Animation : 04 94 60 31 59 - service.animation@ville-draguignan.fr



Fête de la musique

Venez danser en centre-ville le 21 juin prochain de 19h30 à minuit à l'occasion de la Fête de la musique. Plus d'une quarantaine de groupes seront répartis sur vingt-et-un lieux, proposant tous les styles de musique. Il y en aura pour tous les goûts ! Certains concerts seront animés par des chorégraphies, élaborées par les associations dracénoises.

Retrouvez la liste des lieux et des groupes prévus pour la Fête de la musique sur agenda.ville-draguignan.fr/evenements/cest-la-fete-de-la-musique



CULTURE >

Le Phare Rembrandt

Du 15 novembre 2025 au 14 mars 2026, le musée des Beaux-Arts de Draguignan présente *Le Phare Rembrandt*, sa nouvelle exposition temporaire consacrée à l'engouement suscité par les peintures du maître hollandais chez les artistes et les collectionneurs français du XVIII^e siècle. À travers une sélection de cinquante œuvres visibles à l'époque, dont des peintures attribuées à Rembrandt ou réalisées par des artistes ayant étudié ou collectionné son travail, l'exposition explore les thèmes de l'imitation et de l'appropriation de son art. Des dispositifs de médiation variés et interactifs permettront aux visiteurs d'exercer leur regard à l'image d'un amateur du Siècle des Lumières et de s'initier à la reconnaissance des accessoires, à la lecture des compositions, à l'analyse de la gestuelle du peintre et à la construction d'un vocabulaire artistique. Cette approche ludique et accessible vise à toucher tous les publics, y compris ceux les plus éloignés. Cette manifestation est labellisée Exposition d'intérêt national par le ministère de la Culture. Cette reconnaissance témoigne de la qualité et de la singularité du projet, tant sur le plan scientifique que pédagogique.



MÉDIAS >

Les réseaux sociaux de la ville évoluent

Depuis le mois d'avril, la ville s'est dotée d'un compte Instagram et d'une page LinkedIn. Abonnez-vous à ces nouveaux réseaux, en fonction de vos centres d'intérêt. Vous trouverez sur le compte Instagram des idées de sortie, de loisirs, des infos utiles ou encore des photos insolites. Embarquez pour un voyage à travers l'histoire, la nature et la convivialité, car il y a toujours quelque chose à découvrir dans notre belle ville. Les projets structurants de la cité, les coulisses des services et les offres d'emploi vous intéressent ? Notre page LinkedIn est faite pour vous. Vous découvrirez l'envers du décor des projets et des ambitions de la ville.

Pour Instagram, c'est par ici : [@ville_draguignan](https://www.instagram.com/ville_draguignan)
La page LinkedIn, c'est par là : [@VilledDraguignan](https://www.linkedin.com/company/ville-draguignan)

ÉTUDIANTS >

Des logements pour nos étudiants

La Maison de l'étudiant contribue activement à l'information et à l'installation des étudiants dans leur logement à Draguignan. Pour ce faire, elle travaille avec des bailleurs publics et privés. En lien avec la Société anonyme immobilière d'économie mixte (SAIEM), la Maison de l'étudiant contribue à l'accès aux résidences étudiantes, la villa des Moulins et rue de Trans, proposant un total de 83 logements. La Maison de l'étudiant collabore également avec des bailleurs privés. Elle dispose d'un portefeuille de 50 logements offrant un grand choix de surfaces et des possibilités de colocation. Les propriétaires désireux de louer leur logement à des étudiants sont invités à se rendre à la Maison de l'étudiant, du lundi au vendredi, pour obtenir davantage d'informations. En outre, un hébergement d'urgence est accessible pour répondre aux situations les plus précaires et ainsi éviter les ruptures de parcours d'études.

DÉBROUSSAILLEMENT >

Vous pouvez agir !

La meilleure arme contre les incendies, c'est le débroussaillage. À vous de jouer ! Obligatoire dans le Var, le débroussaillage doit être assuré toute l'année. L'hiver est un moment privilégié pour s'occuper du débroussaillage. En effet, les végétaux sont à nu et le jardin demande peu d'entretien. L'occasion idéale de préparer votre terrain pour le printemps prochain et de prévenir le risque incendie l'été. Pour rappel, vous pouvez déposer vos déchets verts lors des collectes organisées un samedi par mois, la prochaine étant le 24 mai de 9h à 12h sur le parking de la Foux, chemin de la Source. En dehors de ces journées, les déchets verts doivent être emmenés en déchetterie et non brûlés ou déposés sur le site de l'ancienne prison, où ils seront considérés comme des dépôts sauvages. En 2024, à la demande du Préfet du Var, des contrôles ont été réalisés par des techniciens de l'Office national des forêts sur des quartiers exposés au risque incendie. Au total 164 propriétés privées ont été identifiées, dont :

- 7 ont été constatées conformes ;
- 140 ont été déclarées non conformes sans timbre-amende ;
- 17 où le contrôle s'est avéré impossible.

Cette année, le Préfet du Var a de nouveau mandaté l'ONF pour réaliser un second contrôle durant le printemps. Ce contrôle pourra être suivi de constats d'infraction contraventionnels en cas de non-conformité.



COMMERCE >

La meilleure boulangerie du Var

La boulangerie Paul et Ginette a remporté le titre de meilleure boulangerie varoise en mars dernier avec une moyenne générale de 9,1/10. Félicitations à toute l'équipe ! Gérée par le Dracénois Guillaume Girard, propriétaire de la pâtisserie Girard, la boulangerie Paul et Ginette est arrivée en tête des enseignes varoises participant à l'émission La meilleure boulangerie de France sur M6. Une belle reconnaissance de travail accompli par l'équipe proposant des produits artisanaux et faits maison. Parmi les épreuves, l'on retrouvait :

- la première impression : évaluation d'un produit phare ;
- le produit fétiche : présentation d'une création signature ;
- le pain signature : découverte du processus de fabrication d'un pain particulier ;
- défis du jury : trois épreuves consistant à sublimer un produit local, confectionner un mets avec des produits imposés et concevoir l'accompagnement boulanger d'un plat typique de la région.

L'établissement représente ainsi la région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour la grande finale nationale qui sera diffusée prochainement sur M6.



TIR

L'école de tir au Championnat de France

Huit licenciés du club de tir ont participé au championnat régional de Toulon en mars dernier. Une performance qualifiante au Championnat de France pour six jeunes, une première pour le club.

Parmi les huit concourants, il s'agissait d'une première participation pour six d'entre eux. Se sont particulièrement illustrés : Arthur Burlet et Alban Cognon, 1^{er} et 2^e place dans la catégorie poussins carabiniers ; Emil Rigler, 3^e dans la catégorie minimes carabiniers ; Adèle Cognon, 4^e dans la catégorie benjamins carabiniers filles. En outre, une délégation a participé au Championnat de France des clubs des écoles de tir par équipe en mars dernier. L'équipe s'est fièrement classée 25^e sur 40.



DANSE

Nos danseuses en finale

10 élèves de l'école de danse Meraki ont brillamment décroché leur qualification pour l'épreuve nationale du concours de la Confédération nationale de danse en mars dernier à Marseille.

Leur performance exceptionnelle a permis aux danseuses d'être reclassées en catégorie pré-professionnelle, un niveau d'excellence qui témoigne de leur talent et de leur détermination. Âgées de 11 à 18 ans, les 10 danseuses auront ainsi l'opportunité de représenter Draguignan face aux meilleurs danseurs de France lors de la finale qui se déroulera à Clermont-Ferrand du 28 au 31 mai prochains. En fonction des résultats, l'école pourrait décrocher une place pour le concours européen qui aura lieu à Dijon. Félicitations aux danseuses et au club !



NATATION

Des médailles pour nos nageurs

Les nageurs dracénois ont réalisé une belle performance à l'occasion des Championnats de France masters hiver qui se sont déroulés au Mans en mars dernier. Un total de cinq médailles.

Le Cercle des nageurs de Draguignan a fait concourir cinq licenciés qualifiés pour représenter le club. Parmi eux, Luce Segot a remporté une médaille de bronze, et Bruno Baudouin a totalisé quatre médailles à lui tout seul : deux d'argent et deux de bronze. Félicitations aux nageurs et au club !



HANDISPORT

Le handicap à l'honneur

Fabrice Liotard, malvoyant licencié à l'ASPTT tir à l'arc et handisport de Draguignan, a reçu une médaille d'honneur lors d'une compétition d'archer à Saint-Raphaël en mars dernier.

Le Dracénois a participé à une compétition de tir à l'arc pour archers voyants et a réussi à placer 26 flèches sur 30. Une prouesse rendue possible grâce à une détermination sans faille et un accompagnement de tous les instants de son maître archer et de sa famille. Le sportif entré dans la discipline en 2024, avec une vue à 3/10 pour l'œil gauche et 0 à l'œil droit, est capable de se situer dans l'espace et de viser une cible multicolore placée à 15 m. Félicitations à Fabrice Liotard pour sa résilience et à son entourage pour leur soutien. Une victoire signe d'espoir pour toutes les personnes en situation de handicap.



RENFORCEMENT MUSCULAIRE

Du sport en libre accès

La Maison sport santé, animée par la ville, propose trois séances d'activités physiques en juin prochain au parc Haussmann.

Principalement dédiées au renforcement musculaire, ces activités ont pour objectif d'inciter le public à faire du sport pour se sentir bien dans son corps comme dans sa tête. Rendez-vous les 16, 23 et 30 juin prochain de 9h30 à 10h30. Accès libre et gratuit.



PÉTANQUE - JEU PROVENÇAL

Les 5 jours de Draguignan

Le traditionnel festival bouliste fait son retour sur le parking des allées d'Azémar, le boulodrome Marcel Oliver et le parking Chatoux du 28 mai au 1^{er} juin prochains.

Chaque année, le nombre de participants à ce festival bouliste avoisine les 1500 personnes, tous concours confondus. Parmi eux, près d'une centaine de joueurs Élite qui détiennent de multiples titres de champion de France, d'Europe et de champion du monde de pétanque et de champion de France de jeu provençal, dont le dernier, champion de France des clubs, acquis en 2024 par l'ABC Draguignan. Au programme cette année des cinq jours de fêtes sportives :

- 28 mai après-midi : tournoi des partenaires et des VIP ;
- 29 mai matin : top 1 000 national 3x3 et top 500 national féminin 2x2 pétanque ;
- 29 mai après-midi : concours fédéral Arthurimmo 3x3 pétanque ;
- 30 mai : parties finales du top 1 000, du top 500 et du concours fédéral Arthurimmo, ainsi que le concours fédéral mixte 3x3 ;
- 31 mai matin : top 500 Gedimat national jeu provençal et concours Souvenir Jo Cavalière 3x3 jeu provençal ;
- 31 mai après-midi : concours fédéral Souvenir Pierre Devilette 3x3 jeu provençal ;
- 1^{er} juin : reprise top 500 Gedimat, parties finales, concours supplémentaire jeu provençal et concours Autocar Bleu Voyages pétanque 2x2.

Si vous souhaitez obtenir davantage d'informations concernant ce festival organisé par l'Association bouliste des clubs de Draguignan, en partenariat avec la ville, vous pouvez écrire à abcdraguignan@gmail.com. Inscriptions en ligne pour :

- le top 1 000 et top 500 sur petanqueinscriptionpetanque.fr.
- le top 500 jeu provençal sur le site superchallenge.fr.



Les 2 équipes finalistes de l'édition 2024



Quartier Sainte-Barbe, à vous de jouer

Dans le but d'aménager le terrain de Sainte-Barbe, la commune souhaite engager une concertation citoyenne afin de tenir compte des usages et des souhaits des habitants, tout en respectant les contraintes inhérentes à la situation du lieu. Une première réunion publique, à destination des Conseils de quartier Est et Centre-Est, s'est déroulée en mars dernier, puis une large concertation a été organisée pour l'ensemble des citoyens au mois d'avril.

Réunion de présentation avec les riverains sur le site de Sainte-Barbe.

Mener une réflexion concertée

Les quartiers Est et Centre-Est sont géographiquement limitrophes de la zone de Sainte-Barbe. Afin de valoriser l'implication des membres volontaires de ces quartiers, une réunion, sous forme d'atelier participatif, leur a été proposée.

L'idée générale du projet est d'offrir un lieu propice aux loisirs intergénérationnels, tout en préservant et en mettant en valeur l'atout naturel du site. Après un bref rappel des contraintes réglementaires, les participants ont été invités à imaginer le parc de loisirs de leur rêve et à lui trouver un nom.

Ils se sont répartis en groupes de travail autour de cartes en grand format, permettant de visualiser les zones définies. Ensuite, une large concertation publique a été organisée sur jeparticipe.ville-draguignan.fr.

Jusqu'au 24 avril, les habitants ont pu proposer leurs propres idées via la plateforme participative en laissant libre cours à leur imagination. En outre, ils ont été invités à échanger autour de ce projet sur site et les établissements scolaires du quartier ont également été associés à la démarche. Parmi les idées proposées, l'on retrouve des espaces naturels et écologiques, agrémentés de jeux pour enfants, de parcs canins, de zones de détente ou encore d'aires sportives. La restitution de la concertation et la présentation des propositions retenues auront lieu sur site durant le mois de mai.



Vos idées ont du budget

La 3^e édition du Budget participatif de la ville de Draguignan a débuté le 1^{er} mai dernier. Fort du succès des éditions précédentes, le Budget participatif est reconduit en 2025 selon les mêmes modalités.

Comme les années précédentes, le principe d'ouvrir un budget participatif est de vous permettre de vous impliquer concrètement dans la ville. C'est un dispositif de démocratie participative qui vise à ancrer la participation citoyenne au cœur de l'action publique. La commune fait le choix de poursuivre sa politique de démocratie participative en vous donnant à tous, à partir de 11 ans, les moyens de mettre en œuvre un projet citoyen. La transparence du processus vous donnera les clefs de compréhension de l'action publique et contribuera au développement d'une citoyenneté active.

Cette année encore, le Budget participatif vous alloue une enveloppe budgétaire afin de réaliser les projets que vous proposez. À Draguignan, vous disposez de 100 000 €, dans la limite de 50 000 € par projet. Si vous avez une idée revêtant un caractère d'intérêt général pour la commune, vous pouvez la déposer sur le site dédié. Vous avez jusqu'au 6 juillet ! Vous pouvez proposer une idée sur la thématique de votre choix, visant à améliorer le cadre de vie et le bien vivre ensemble, à l'échelle de la ville ou de ses quartiers. Un porteur de projet n'est autorisé à déposer qu'une seule proposition par an.

Après l'étude d'éligibilité concernant les idées déposées, vous pourrez voter parmi les propositions retenues. Le vote est ouvert dès 11 ans à toutes les personnes domiciliées ou travaillant à Draguignan. Une fois les projets sélectionnés, la commune les réalise.

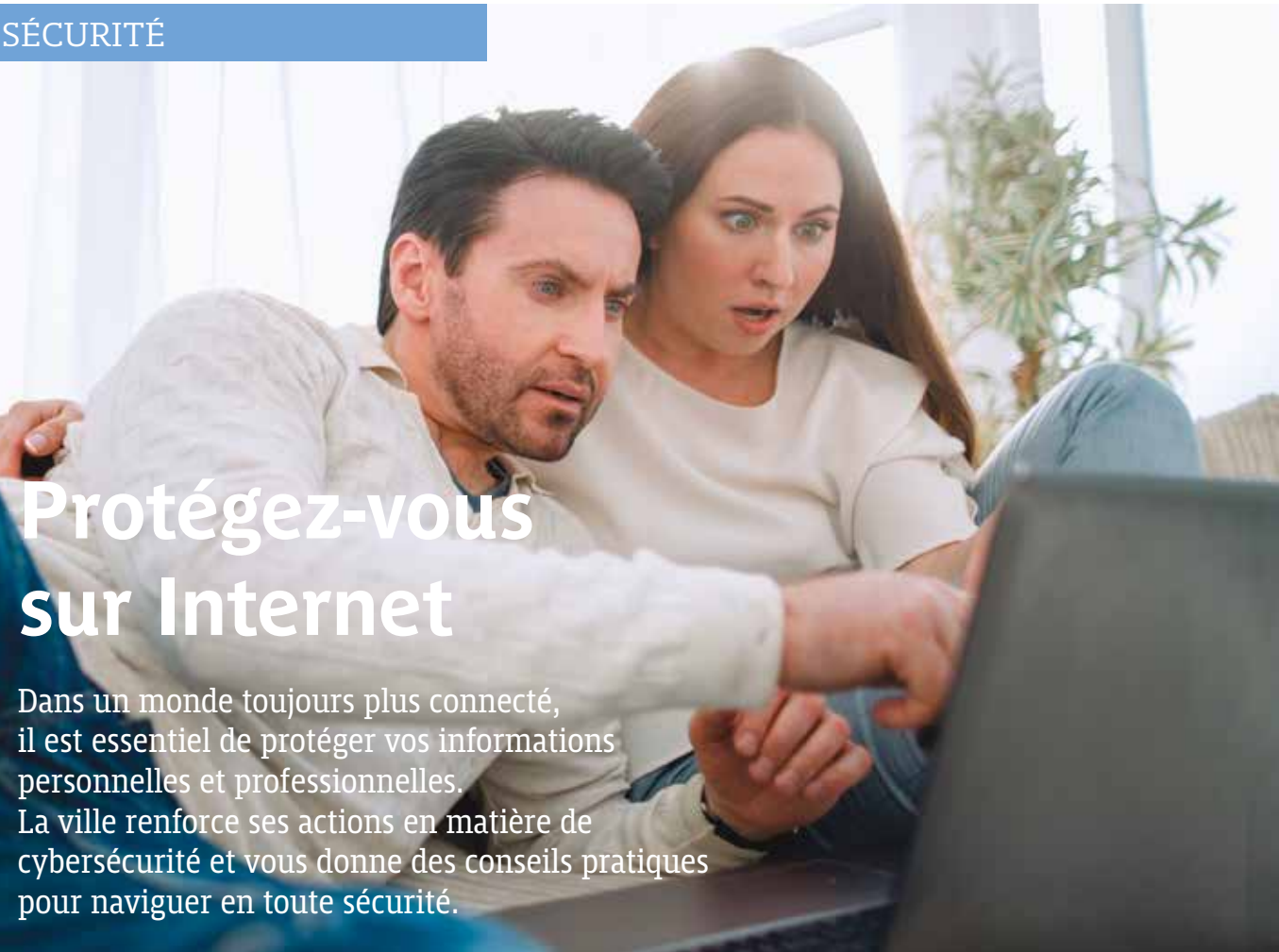


Pour aller plus loin

Rendez-vous sur jeparticipe.ville-draguignan.fr

À vos agendas

- 1^{er} mai au 6 juillet
Dépôt des projets ;
- 7 juillet au 26 septembre
Instruction des idées déposées ;
- 1^{er} octobre au 7 novembre
Annonce des idées retenues et votation citoyenne ;
- 8 novembre au 31 décembre
Annonce des projets retenus et évaluation de la démarche.



Protégez-vous sur Internet

Dans un monde toujours plus connecté, il est essentiel de protéger vos informations personnelles et professionnelles. La ville renforce ses actions en matière de cybersécurité et vous donne des conseils pratiques pour naviguer en toute sécurité.

VOS CYBERRÉFLEXES

Apprenez à reconnaître les menaces en ligne, à sécuriser vos dispositifs, et à adopter des comportements qui protégeront non seulement vos données, mais aussi celles de votre famille et de votre entreprise.

Choisissez des mots de passe solides et différents pour chaque compte

Utilisez des mots de passe longs, complexes et surtout différents pour chaque compte.

Faites une copie de vos données

Pensez à faire régulièrement des sauvegardes de vos données sur un autre support (clé USB, disque externe, cloud...).

Mettez à jour vos appareils

Faites les mises à jour des logiciels, applications et appareils, pour corriger leurs failles de sécurité.

En ligne, évitez de divulguer votre identité

Évitez de divulguer vos données personnelles - Vérifiez les paramètres de confidentialité - Utilisez des pseudos.

Méfiez-vous des messages inattendus et alarmants

Restez méfiants et ne vous précipitez pas pour cliquer ou répondre. Vérifiez toujours l'information par vous-même.

Évitez les contenus piratés ou non-officiels

Ne téléchargez pas de contenus illégaux ni des solutions non officielles.

Des mesures renforcées pour votre sécurité

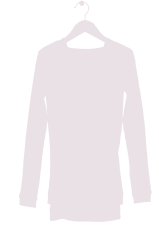
Sécurisation des systèmes et des réseaux, protection des données, formation des utilisateurs sont autant de leviers nécessaires en faveur de la cybersécurité.

Après un audit en 2022, le service Transition numérique de la ville a mis en place un plan d'action de cybersécurité jusqu'en 2026. Ce projet, d'un coût de 90 000 €, est soutenu à hauteur de 70 000 € par l'Agence nationale des systèmes de sécurité informatique (ANSSI) dans le cadre du plan France Relance.

Un référent cybersécurité veille à la mise en place de mesures techniques pour sécuriser les usages numériques afin que les données soient hébergées en Europe. Les agents municipaux sont formés régulièrement aux risques informatiques et participent à des exercices de simulation de crise.

En vue de renforcer la protection contre les cyberattaques, la Commission nationale Informatique et liberté (CNIL) complètera les actions de l'ANSSI en accompagnant la ville afin de préparer l'entrée en application de la directive européenne NIS2, en cours de transposition.

Les nouveaux commerces à Draguignan



BEAUTY'S ROOM ♦ Beauté, cosmétique et soins



Catherine Celli
28 boulevard de la Liberté
06 41 59 73 11
kathy_cath@hotmail.fr

EVOLUSKIN ♦ Esthétique



12 boulevard Jean Jaurès
06 49 67 37 89
@evoluskin.draguignan
Evoluskin-Draguignan

JARDIN VERT ♦ Épicerie



13 rue des Endronnes
06 02 14 08 27

PAO MAISON ♦ Décoration



181 rue du Combat
06 11 89 98 96
@paomaison

LA CHOUQUETTE MAGY ♦ Pâtisserie confiserie



1 rue des Marchands
07 82 09 82 24
@lachouquette_magy

VAGABONDE CRÉATION ♦ Art et artisanat



4 rue Pierre Clément
@vagabonde.creation
vagabonde.creation@gmail.com

Groupes de l'opposition municipale

“Mieux vivre dans ma ville”

SAINTE-BARBE : VIENS CHEZ MOI, J’HABITE CHEZ UNE COPINE...

Après des années de mandatures à céder aux charmes de promoteurs peu scrupuleux de bétonner et défigurer l’environnement et l’aménagement de Draguignan. Après des années à accorder des permis dans des zones inadaptées, dénuées de bon sens, sans se soucier le moins du monde du cadre de vie des riverains ni même des nuisances quotidiennes générées par ces programmes immobiliers XXL.

Voici qu’aujourd’hui, tels des magiciens sortant un lapin de leur chapeau, certains de nos élus dracénois s’intéressent à la dernière zone naturelle et non urbanisée de la ville : **Sainte-Barbe !**

Cette même zone que nous ambitionnions clairement de sacraliser, lors de notre dernière campagne électorale, comme véridable et unique poumon vert de notre territoire, pour y sauvegarder une réserve verte ambitieuse pour les générations futures.

Sauf que, la ZAC de Sainte Barbe n'appartient pas à la ville mais à l'agglomération dracénoise (DPVa), Que DPVa a déjà lancé un marché d'un montant de 192 000 €, le 27 mai 2024, pour une mission d'architecte, paysagiste et urbaniste dans le cadre du développement urbain de la ZAC, prévoyant la création d'environ 25 000 m² de surface plancher d'activité économique (6 hectares) sur la partie Nord de son emprise ; le reste du terrain étant dédié à un parc urbain et surtout à la gestion des inondations par débordement du Vallon de Sainte Barbe. Pour faire simple, la Ville essaye de se racheter un idéal moral sur le dos de l'agglomération dracénoise sans en avoir la moindre maîtrise foncière...

“Hé viens chez moi, J’habite chez une copine”

Un rétropédalage dans les règles de l’art, que nous vous avons annoncé, à la différence près que nous proposons un autre site afin de répondre au juste sujet de gestion des déchets mais également, d’éviter les douloureuses et onéreuses pénalités contractuelles à venir (plusieurs millions d’euros) ... pénalités payées, bien entendu, avec l’argent des contribuables.

Sauvé par le gong, le sujet ne viendra pas polluer la future campagne électorale. Vraiment ? Ainsi, telle une mixture savante,

un grand bol d’espace vert, si possible pas trop loin du projet incriminé du PTE, avec une bonne grossssse dose de communication sur les réseaux sociaux, une pincée de concertation en rédemption, la nouvelle potion magique est fin prête afin de **sortir un maire de la panade, qui a l’insu de son plein grés (sacré Richard), se serait vu imposé ce “vertueux” projet de PTE.**

Un bon bol d’air frais lui fera le plus grand bien, et rien de tel que la zone de Sainte Barbe qui n’a pas encore été la victime de l’étalement urbain.

Parfait ! On lance donc une concertation et on affiche un lieu “propice aux loisirs intergénérationnels tout en préservant et en mettant en valeur l’atout naturel du site” et à grand renfort de communication institutionnelle de la Ville de Draguignan. Bingo ça va le faire !

Sauf que, la ZAC de Sainte Barbe n'appartient pas à la ville mais à l'agglomération dracénoise (DPVa), Que DPVa a déjà lancé un marché d'un montant de 192 000 €, le 27 mai 2024, pour une mission d'architecte, paysagiste et urbaniste dans le cadre du développement urbain de la ZAC, prévoyant la création d'environ 25 000 m² de surface plancher d'activité économique (6 hectares) sur la partie Nord de son emprise ; le reste du terrain étant dédié à un parc urbain et surtout à la gestion des inondations par débordement du Vallon de Sainte Barbe. Pour faire simple, la Ville essaye de se racheter un idéal moral sur le dos de l'agglomération dracénoise sans en avoir la moindre maîtrise foncière...

“Hé viens chez moi, J’habite chez une copine”

Vos élus du groupe “Mieux dans ma ville”
Jean-Bernard Miglioli
Christine Villelongue
René Dies
Camille Diquelou
Jean-Daniel Santoni
christine.villelongue@ville-draguignan.fr

“Génération Draguignan”

Dans cette rubrique, je vous propose de balayer les thèmes importants pour les Dracénois. Aujourd’hui, place à la culture ! Il est hors de question d’abandonner ce sujet à quelques personnes politisées qui se retrouvent dans un certain “entre-soi” grâce à vos impôts. Nous considérons que le rapport qualité/quantité/prix de la culture en Dracénie est de plus en plus négatif.

Certains auront une pensée pour le fameux musée, ruineux caprice à près de 13 millions d’euros, au budget de fonctionnement abyssal et qui est désormais déserté, sauf par nos écoles réquisitionnées pour y assurer une bien artificielle fréquentation.

D’autres évoqueront notre théâtre, élitiste, piloté par une association politisée surdopée aux subventions communautaires, mais qui n’est soumise à aucun contrôle. La pudeur nous interdit présentement d’aller plus en avant sur certains chiffres pourtant bien concrets. Pourtant les dracenois aspirent à une offre culturelle pour autant qu’elle soit neutre, apolitique et qu’elle s’adresse réellement au plus grand nombre. Par définition, cette offre culturelle doit être multiple.

Mais, en rédigeant ces lignes, il est impossible de ne pas penser à nos festivals qui illuminent nos étés, notamment dans le Grand Sud. Sans sombrer dans une nostalgie improductive, les plus anciens d’entre nous se souviendront, avec une certaine affection, de notre Foire de l’Olive. Celle-ci cohabitait toutes les cases du vivre ensemble, de l’insouciance, de la gaieté et de l’offre culturelle variée et accessible à toutes et à tous.

Que ceux qui affirment que le concept est désuet ou dépassé se rendent à la Foire de Brignoles pour constater son immense succès populaire et économique !

À notre tour, traçons ensemble les contours d’un événement annuel qui regrouperait les dracenois tout en attirant dans notre ville les estivants grâce à des spectacles, à une culture et des arts réellement populaires et rassembleurs. De tels projets s’organisent sur la durée et nécessitent autant de patience que de passion. Les budgets existent. Il s’agit d’une question de choix et de priorités. À terme, les retombées économiques sont concevables. Nous avons pris des contacts afin d’être conseillés en considération de l’offre régionale, des spécificités de notre ville et de nos multiples contraintes. Le potentiel existe et l’envie nous anime. Nous sommes donc demandeurs de vos suggestions, de vos idées et de vos rêves. Tout cela est indispensable, car ce projet doit être collectif et partagé.

Groupe Génération Draguignan
Philippe Schreck
Député du Var
Conseiller municipal

“Draguignan Plus Loin Ensemble”

DES POUSSIÈRES À L’OUEST, DES FUMÉES À L’EST.

Une fois de plus nous sommes focalisés sur les mêmes dossiers car ils risquent de fortement impacter l’avenir de notre cité.

Le préfet du var a autorisé l’exploitation des installations de stockage de déchets inertes, de concassage et criblage, ainsi qu’une station de transit de matériaux situées sur les communes de Draguignan et de Châteaudouble. La société SOMECA est donc habilitée à lancer l’exploitation de la carrière de la **Granégone** pour une durée de 20 ans, avec une capacité moyenne de stockage de 100 000 tonnes par an, avec une installation de broyage ainsi qu’une station de transit de 8 000 m². Cette décision fait suite, entre autres, à **l’absence d’observation du public** recueillie entre le 16 septembre 2024 et le 11 octobre 2024 !

Des aménagements routiers adaptés vont être nécessaires pour absorber cet afflux de circulation de poids-lourds ; on nous annonce un trafic de 32 à 48 passages journaliers. Le dernier tronçon, route de Rebouillon, est particulièrement problématique car il n’a jamais été calibré pour ce type de circulation. De plus, il va falloir rester attentif sur la consommation en eau des concasseurs pendant les périodes de restriction. En outre, la société SOMECA prévoit “l’arrosage régulier des pistes et des stocks par temps sec et venteux”. L’eau utilisée sera issue du réseau public (donc potable).

Après les **pussières** à l’ouest, les **fumées** à l’est. On parle toujours de ce sulfureux projet de **l’équipe municipale sortante**, le **Pôle de Transition Environnementale**. Effectivement, une installation de traitement des ordures ménagères est absolument indispensable. Par contre son dimensionnement, et surtout son emplacement, posent problème. La cible initiale est uniquement la diminution de 50% de nos ordures enfouies. On dépasse très largement l’objectif ;

pourquoi ? Ne pourrait-on pas s’inspirer de ce qui existe déjà ? Effectivement, la première usine de valorisation des déchets high-tech du Var a ouvert ses portes à Bagnols-en-Forêt.

A terme, elle va traiter 40 tonnes par heure, soit 66.500 tonnes par an en valorisant **64%** des ordures ménagères. On est largement au-delà de notre cible de **50%**, avec un investissement de **35 millions d’euros seulement** (contre **132** pour le PTE sans compter les intérêts), le tout en gardant la maîtrise de l’exploitation.

Si toutefois, notre projet devait évoluer, comme le marché public est déjà attribué à “Paprec-Pizzorno” de manière prématurée, ne risquons-nous pas de nous retrouver, comme pour le musée, avec des pénalités dont je n’ose pas imaginer les montants sur un budget de 132 M€ ? Même si le risque est supporté par l’agglomération, cela impacte indubitablement la ville de Draguignan.

Avec de telles réalisations, avec une urbanisation galopante, nous risquons de dénaturer notre belle cité et de tuer le sentiment d’une ville paisible et agréable à vivre, avec tout ce que cela peut impliquer à terme. Nous ne voulons pas devenir une ville moderne sans visage.

Dernier revirement mais positif celui-là, la ville envisage maintenant d’aménager un lieu propice aux loisirs intergénérationnels en mettant en valeur **l’atout naturel du site de “Sainte-Barbe”**. Cette réalisation pourrait avoisiner un bassin de rétention. Au regard des projets immobiliers précédemment évoqués, c’est une très bonne chose.

Frédéric Renaud
Draguignan Plus Loin ensemble

Groupe de la majorité municipale

“Draguignan au cœur”

Chères Dracénoises, chers Dracénois,

Il est parfois indispensable de rétablir la vérité. Exemple avec la sombre rumeur disant que la trame noire est la cause de la très faible hausse de 0,98 % du nombre de cambriolages hors centre-ville entre 2023 et 2024. Comme souvent, et particulièrement sur les réseaux sociaux numériques, il vaut mieux s’assurer des faits avant d’en chercher les causes. Pour commencer, on se rappellera utilement que la trame noire a été votée à l’unanimité du Conseil municipal le 16 novembre 2022 (en présence de la tête de liste du groupe Génération Draguignan). La délibération prévoit l’extinction de l’éclairage public entre 23h et 5h sur certaines voies hors centre-ville.

Bref, il est FAUX de laisser penser que les rues du centre-ville sont éteintes la nuit car il est VRAI qu’elles sont allumées conformément au plan joint à la délibération. Concrètement, environ 2036 des 4 185 points lumineux sont allumés la nuit. N’en déplaise aux promoteurs de rumeur : une opinion, même répétée à l’envi, ne suffit pas à faire une vérité. Ensuite, on notera que la trame noire a été mise en place en novembre 2022, soit dans une période où la tension sur les alimentations énergétiques était importante à la suite du déclenchement de la guerre en Ukraine. Aujourd’hui, ce conflit étant toujours synonyme de menace hybride pour notre pays, notre majorité agit toujours en faveur de la souveraineté énergétique nationale. Nous ne serons jamais le parti de l’étranger. Concernant les cambriolages hors centre-ville, le nombre de faits constatés est de 103 en 2024 soit un niveau comparable au 102 de 2022, année où la trame noire n’a été mise en place que fin novembre. Pire, quand on remonte aux années avant le Covid (la structure des statistiques 2021-2020 n’est pas comparable du fait

des couvre-feux), on constate que le nombre de cambriolages hors centre-ville était de 126 en 2019 et de 199 en 2018 soit bien au-dessus de 103 faits de 2024 : faut-il pour autant en conclure que l’éclairage public nocturne a favorisé les cambriolages ? Bien sûr que non ! Cela serait absurde. La réalité est simplement que le nombre de cambriolages hors centre-ville a significativement diminué depuis 2018 (-96 faits), soit dans des proportions qui n’ont rien de comparable avec la faible hausse enregistrée entre 2023 et 2024 (+8 faits).

Autre vérité : la trame noire et le relanternage LED ont permis à la ville de faire 91 542 € d’économie entre 2022 et 2023 avec une consommation en baisse de 45 7714 KWh représentant 54 tonnes de CO2 et des conditions améliorées pour la biodiversité. Une optimisation budgétaire qui permet d’affecter des crédits ailleurs comme par exemple au recrutement d’un policier municipal supplémentaire (ce qui est le cas chaque année depuis 2014). Et cela, sans augmenter les taux d’imposition malgré les tensions sur les dotations d’État. Bien entendu, nos détracteurs préfèrent parler d’autre chose en tentant d’opposer la force de notre engagement pour la sécurité avec le cœur de notre identité qu’est la culture. Et ils omettent de préciser que la sécurité publique représente 8,92 % des charges de personnels au Compte administratif 2023 contre 3,39 % pour la Culture. Un oubli qui est une vieille ficelle de communication politique pour flatter les défiances et diviser en semant la peur et la discorde. Pour notre part, nous souhaitons rassembler. Rassembler pour sauvegarder l’intégrité de ce qui nous unit en société. Rassembler pour protéger toutes les libertés qui font la vitalité de notre cité. C’est le choix de la responsabilité.

Le groupe “Draguignan au cœur”

VOTRE MUNICIPALITÉ ET VOUS

- **Rendez-vous avec le Maire**
Vous souhaitez rencontrer le Maire ?
Il vous suffit de prendre rendez-vous en téléphonant au **04 94 60 31 29/39**
- **Boîte aux lettres**
Vous souhaitez adresser un courrier au Maire ?
Il vous suffit de le déposer dans la boîte aux lettres, à Hôtel de ville, rue Cisson ou d'envoyer un courriel à l'adresse suivante : **mairie@ville-dragnignan.fr**
- **Internet**
Votre magazine est en ligne sur le portail de la Ville au format accessible sur **www.ville-dragnignan.fr**
- **Permanences des adjoints au Maire**
Vous pouvez contacter les Adjoints au Maire en composant le **04 94 60 31 51**

LES PHARMACIES DE GARDE À DRAGUIGNAN

La pharmacie de garde est de service toute la semaine du samedi 19h au samedi suivant 19h. Ces gardes peuvent changer, renseignez-vous auprès des pharmacies ou au commissariat de police.

DATES	PHARMACIES	ADRESSES	N° Tél.
Du 9 au 16/05	Pharmacie CARNOT	31 boulevard Carnot	04 94 67 22 25
Du 16 au 23/05	Pharmacie CLEMENCEAU	30 boulevard Clemenceau	04 98 10 53 90
Du 23 au 30/05	Pharmacie PRINCIPALE	868 avenue Pierre Brossolette	04 94 68 00 56
Du 30/05 au 6/06	Pharmacie SALAMANDRIER	Centre Commercial Salamandrier	04 94 68 04 43
Du 6 au 13/06	Pharmacie REYBAUD	3, rue Pierre Clément	04 94 68 25 59
Du 13 au 20/06	Pharmacie LA CROIX BLEUE	11 boulevard Foch	04 94 50 42 70
Du 20 au 27/06	Pharmacie SAINT-JAUME	Résidence Martels - Chemin St-Jaume	04 94 68 13 51
Du 27/06 au 4/07	Pharmacie DU DRAGON	Résidence Notre-Dame du Peuple Bd Mège Mouriers	04 94 67 15 70
Du 4 au 11/05	Pharmacie PEYROT	Centre-Commercial Les Collettes	04 94 68 68 97
Du 11 au 18/07	Pharmacie DES HELLÈNES	Résidence Les Hellènes - Saint-Léger	04 94 68 16 19
Du 18 au 25/07	Pharmacie CARNOT	31 boulevard Carnot	04 94 67 22 25
Du 25/07 au 1/08	Pharmacie CLEMENCEAU	30 boulevard Clemenceau	04 98 10 53 90

PERMANENCE DE SOINS AVEC L'AMLIH

L'Activité médicale libérale hospitalière est située dans l'enceinte du CHD et proche des Urgences. Un médecin libéral vous prendra en charge comme il le ferait dans un cabinet libéral en ville.
Les horaires de présence sont assurés : de 20h à minuit en semaine / de 14h à minuit le samedi / de 10h à minuit le dimanche et jours fériés.
Tél. accueil urgences : **04 94 60 50 62**

ALERTE MÉTÉO FRANCE

Météo-France propose un service d'information par un répondeur (coût d'une communication téléphonique) sur l'état de vigilance en France Métropolitaine, par département et sur l'évolution d'événement relevant de la vigilance orange ou rouge au **05 67 22 95 00**
Informations accessibles également sur : **france.meteofrance.com/vigilance**

CONTACT MAGAZINE

Mairie de Dragnignan
Direction de la Communication
Rue Georges Cisson - 83300 Dragnignan
Tél. : 04 94 60 31 66
www.ville-dragnignan.fr
Magazine d'information municipale
de la Ville de Dragnignan
Édition N°75 - Mai - Juin 2025

Directeur de la publication :
Richard Strambio, maire de Dragnignan
Rédacteur en chef : Maud Jecker
Rédaction : Jeremy Véloso
Agenda : Bettina Fradcourt
Photos : Marta Szczesniak, Florian Troin (drone)
Conception graphique : Philippe Bérenger
Impression : Creamania - 83440 Callian
Distribution : Mediapost
Tirage : 22 000 exemplaires
Dépôt légal à parution

ALLO MA VILLE

HÔTEL DE VILLE

Accueil
04 94 60 31 31
Affaires scolaires
04 94 60 20 36
Animation
04 94 60 31 59
Bâtiments communaux
04 94 60 20 70
Cabinet du maire
04 94 60 31 29 / 39
Contrat local de santé
04 94 60 20 30 / 31 77
Communication
04 94 60 31 66
Documentation archives
04 94 60 20 07
Domaine public
04 94 60 20 88
Enfance, jeunesse et sports
04 94 60 31 77
Environnement
04 94 60 20 83
État civil
04 94 60 31 04
Espace associations
04 94 60 20 21/31 77
Guichet familles
04 94 60 20 24
Nettoyement
04 94 60 20 87
Petite enfance
04 94 60 20 44
Pôle activités adaptées
04 94 60 20 25 / 31 77
Ressources humaines
04 94 60 31 31
Secrétariat des élus
04 94 60 31 51
Urbanisme
04 94 60 20 48 / 31 65 / 20 53
Voirie et réseaux divers
04 94 60 20 63

CULTURE

Chapelle de l'Observance
04 94 84 54 31
HDE du Var
04 83 95 34 08
Maison du bourreau
04 94 84 54 31
Musée de l'Artillerie
04 83 08 13 86
Musée des Beaux-Arts
04 88 10 26 85
Musée des ATP
04 94 47 05 72
Office intercommunal de tourisme
04 98 105 105
ORGANuGAMMusEum
04 94 84 54 31
Pôle culturel Chabran
04 83 08 30 40
Théâtres en Dracénie
04 94 50 59 59

INFORMATIONS JEUNESSE

Info Jeunes
04 94 68 27 00
Maison de l'étudiant
04 94 76 19 05

TRANSPORTS

Transports en Dracénie
04 94 50 94 05
Centrale Taxis Dracénie
04 94 68 68 68

SÉCURITÉ-URGENCES

Commissariat Police 17
ou 04 94 39 44 00
Police municipale
04 94 68 88 52
(demandes d'interventions)
04 94 60 61 64
(services administratifs)
Pompiers 18
SAMU 15
Dépannage électricité :
ErDF 09 726 750 83
Dépannage gaz :
GrDF 0800 473 333
Véolia eau 0 969 329 328

CCAS (Centre communal d'action sociale)

Du lundi au vendredi,
de 8h à 17h.
04 94 50 42 20

POINT D'ACCÈS AU DROIT DE DRACÉNIÉ

267, avenue de Verdun
Centre administratif Chabran
Renseignements et RDV
au 04 98 10 29 20

DÉFENSEUR DES DROITS

M. Richard Godet, délégué du Var,
267, avenue de Verdun
Centre administratif Chabran
Le mercredi toute la journée
Tél. : 04 83 95 33 00
richard.godet@defenseurdesdroits.fr

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Les conciliateurs de justice vous reçoivent :
- au Centre Joseph Collomp
Place René Cassin
- au 267, av. de Verdun - Centre
administratif Chabran
- au Palais de justice
- au Commissariat de la Police
nationale
Tél. : 04 94 60 31 31
ou 04 98 10 29 20

CIP HAUT CENTRE VAR

Centre d'information sur la
prévention des difficultés des
entreprises - Consultations
gratuites le 3^e jeudi de chaque
mois. Chambre de commerce et
d'industrie 247 rue Jean Aicard
RDV par tél. : 04 94 22 63 44

ÉCRIVAIN PUBLIC (aide aux démarches)

CCAS
Centre communal d'action sociale
Du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
04 94 50 42 20

ORDRE DES AVOCATS

Victimes de violences conjugales
ou intrafamiliales
04 94 603 272
Victimes d'une infraction pénale
04 94 603 270



À l'attention des personnes non voyantes et malvoyantes, le magazine est édité en CD audio par l'Association des Donneurs de Voix de la Bibliothèque Sonore de Dragnignan - Tél. 04 94 47 01 96 - Il est également disponible en version PDF accessible sur le site www.ville-dragnignan.fr/dragnignan-magazine.



Document réalisé par un imprimeur respectueux de l'environnement sur papier écologique (recyclé ou issu de forêts gérées durablement) avec des encres végétales.



ville.dragnignan



@VilleDragnignan

FÊTE DE LA SAINT-HERMENTAIRE

7 ET 8 JUIN BOULEVARD CLEMENCEAU

SAMEDI

19H30 LA GRANDE TABLE
AVEC "FANNY ROSE" & "DJ JOHN RAINAUD"

DIMANCHE

16H - 21H CORSO FLEURI
DÉFILÉS DE CHARS & TROUPES MUSICALES
23H BAL AVEC "XXELLE"

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : ANIMATION DRACÉNOISE 06 11 88 19 56

Fête du Dragon

27 · 28 · 29
JUIN
DRAGUIGNAN

animations
patrimoine
expositions
concerts



Ville de Draguignan

programme complet sur
www.ville-draguignan.fr